

Le concept de classe dans la révolution française :

une mise à jour

par Shirley M. GRUNER*

Tandis que les acteurs de la Révolution française n'avaient de toute évidence aucune théorie bien consistante des classes sociales établissant que leur révolution était l'œuvre d'une seule classe sociale, en l'occurrence la bourgeoisie, une étude des journaux de l'époque révèle la naissance de ces idées. Et ceci est particulièrement révélateur parce qu'on y découvre aussi l'arrière-plan polémique de tout le concept de la domination d'une classe. En présentant donc cette étude, j'aimerais d'abord énumérer certaines tendances des idées régnantes à l'époque de la Révolution, et ensuite montrer, à l'aide d'événements spécifiques de la Révolution, comment l'influence réciproque de deux théories en confrontation d'une part, et de la théorie et de la pratique d'autre part, créa et affermit les concepts de classes¹.

Il nous paraît évident que la société française de 1789 était considérablement compliquée. Par exemple, elle comprenait des « castes » légales: les privilégiés et les non-privilégiés; elle avait des classes économiques: les riches et les pauvres; elle avait des divisions politiques: les Trois États; elle présentait une stratification sociale extrêmement subtile: noblesse de tous rangs; large éventail de la bourgeoisie depuis la haute bourgeoisie jusqu'à la petite bourgeoisie; les nombreuses différenciations de la paysannerie, etc. Cependant, en 1789, la structure compliquée et délicate de la vie française ne semblait pas s'imposer à l'esprit des gens. Le désir de régénération complète à accomplir par un changement politique ou « révolution » se manifestait seulement en termes de suppression des privilèges et de restauration de la « nation française² ». L'exultation générale voyait tout en termes sommaires: l'abolition des privilèges iniques, l'amalgame général en une incarnation du peuple, la nouvelle ère d'harmonie éternelle à réaliser par une constitution et une déclaration des droits. Les historiens ont souvent souligné ce point et, quoique personne ne veuille se prononcer catégoriquement sur cet état d'esprit, il semble bien que l'élan révolutionnaire de 1789 fût fondé sur un grand espoir de régénération de toute la nation française. Il est, en outre, tout à

* Sheffield, England.

¹ Autres ouvrages sur ce thème: René Roux, « La Révolution française et l'idée de lutte des classes », *Revue d'histoire économique et sociale*, vol. 29 (1951); A. SOBOUL, « Classes et luttes de classes sous la Révolution française », *La Pensée* (1954); Rudolf MERMSTRADT, *Die Entdeckung der Klassen*, E. Berlin, 1965.

² Voir, par exemple les pamphlets, périodiques et mémoires de l'époque, ainsi que: E. CHAMPION, *La France d'après les Cahiers de 1789*, Paris, 1897; F. BRAESCH, *L'année cruciale*, Paris, 1940; C. B. ROGERS, *The spirit of the Revolution in 1789*, Princeton, 1949; C. LUCAS, « Nobles, Bourgeois and the Origin of the French Revolution » *Past and Present*, 60 (1973).

fait évident que cet état d'exultation ne pouvait que conduire à des difficultés quand il fut question d'opérer le grand changement, car c'est alors que les réalités se manifestèrent. Comment, devant les immenses complexités politiques, légales, religieuses, administratives et sociales, pouvait-on réaliser la régénération³ ?

De plus, parallèlement à cette difficulté de surmonter les dures réalités, il y avait, fâcheusement, une diversité considérable d'opinions quant à l'interprétation du terme « régénération » et quant aux moyens de la réaliser. Il faut souligner que cette diversité d'interprétations existait dès le début, de sorte que les tenants des vues les plus extrêmes ne pouvaient considérer les autres solutions que comme des limitations délibérées de la vraie révolution. Naturellement, cela provoquait une amertume constante.

Si nous examinons d'abord la conception extrémiste, nous pouvons remarquer qu'elle ne fut jamais définie en détail. Cependant, cela ne l'empêcha pas d'être une influence puissante. Son caractère très éthéré la rendait très séduisante. Elle commence par l'idée de régénération, continue par la notion selon laquelle tout le mal a son origine dans un mauvais gouvernement, en vient à l'idée que tout gouvernement est mauvais et disparaîtra dans la nouvelle fraternité humaine, et exprime finalement la conviction que tous les hommes devraient être égaux dans cette fraternité. Une certaine concrétisation de ce rêve se manifesta dans la Déclaration des Droits. Ce document a, bien sûr, été soumis à de multiples analyses⁴. Je ne mentionne ici que trois points. C'était de bien des façons un document contradictoire et sujet à controverse ; deuxièmement, il était dirigé contre toute autorité gouvernementale, toute administration et toute loi positive ; et troisièmement, il était constamment sur les lèvres de tous les extrémistes. En fait, il représentait bien l'opinion selon laquelle tous les ministres, tous les gouvernements, toutes les armées, toute police étaient mauvais et qu'ils seraient tous complètement inutiles quand le peuple se gouvernerait lui-même réellement. En d'autres termes, il semblait bien viser, non pas à une réforme du pouvoir légal ou administratif, mais à son abolition totale. Il semble qu'on retrouve ici l'incarnation de l'idéal extrême de la Révolution. Cela ne signifie pas le but vers lequel avancerait en fin de compte la Révolution, mais l'idéologie extrême, présente à l'esprit des hommes, s'interrogeant sur la fin de cette révolution. Cette idéologie trouvait la plus grande partie de ses munitions dans les œuvres de Rousseau⁵. Les gens doivent se gouverner eux-mêmes, ils ne pour-

³ Voir B. GROETHUYSEN, *Philosophie de la Révolution française*, Paris, 1956.

⁴ Voir R. R. PALMER, *The Age of the Democratic Revolution: The Challenge*, 1959, p. 486 et 487, note 1.

⁵ Ceci ne signifie pas, bien sûr, que Rousseau a été le seul à influencer le groupe tout entier des révolutionnaires. Cela signifie tout simplement que le groupe spécifique auquel je fais référence a emprunté la plupart de ses idées à Rousseau. — En conséquence, j'ai le sentiment que je dois arriver à des conclusions différentes de celles tirées par Dr McDonald dans son livre, *Rousseau and the French Revolution*, Londres, 1965, en ce qui concerne le *Contrat social* de Rousseau. Nul doute des hommes tels que Sieyès ont exercé une influence considérable sur la pensée révolutionnaire (comme Cobban l'a bien démontré, voir, par exemple, J. F. BOSHER, « Alfred Cobban's View of the Enlightenment », L. T. MILIC,

raient jamais déléguer une parcelle de leur pouvoir ou, s'ils le faisaient, ils devraient exercer une surveillance absolue. L'institution idéale était la commune — unité assez petite pour réaliser les principes de Rousseau, et son fléau principal était le gouvernement représentatif. En outre existait la croyance que plus pauvre était l'homme, plus naturel il était, et par conséquent plus vertueux, constituant ainsi un excellent matériau pour accomplir la grande régénération.

Bien qu'aux premiers jours de la Révolution il apparût difficile à de nombreux « patriotes » de résister à l'intoxication de la régénération extrême et donc à la complication de classer les idéologies, cependant il est évident qu'il existait d'autres modèles de pensée que celui de Rousseau. Les rivaux les plus proches des représentants de la démocratie directe à l'époque de la ferveur révolutionnaire étaient les démocrates et les républicains. Se fondant sur le modèle de la « philosophie » du 18^e siècle et de la Révolution américaine, ce groupe accueillait avec faveur la Déclaration des Droits, mais non la démocratie directe. Bien sûr, il voulait un gouvernement démocratique fondé sur la souveraineté populaire, mais une souveraineté par délégation, active seulement aux époques d'élections. Et, en dépit de leur amour du Peuple, ils aimaient la Raison aussi, et, plus raisonnable était l'homme, plus proche il était de la régénération. Par exemple, une personne raisonnable ne saurait jamais considérer le gouvernement représentatif comme un fardeau ou une tyrannie, car elle aurait conscience de sa nécessité. Les sentiments émotifs devaient être subordonnés à la raison perspicace. La régénération des gens viendrait d'un bon gouvernement et d'une bonne éducation⁶.

Une autre idéologie suivait de près cette théorie. Elle soutenait la monarchie constitutionnelle. Il ne devait pas y avoir de privilège. Les gens étaient un. Eux seuls formaient le corps souverain. Par malheur, la populace était toujours loin du niveau indispensable pour un gouvernement démocratique. Les effets bénéfiques de l'industrie, du commerce et du négoce n'avaient pas encore élevé le niveau des gens de la condition la plus basse, et ainsi des garde-fous étaient nécessaires pour barrer la route à l'anarchie, au pillage, à l'envie et à la jalousie du non-possédant envers le possédant. Un jour chacun posséderait quelque bien et ainsi jouerait un rôle dans l'État; mais jusqu'à ce jour heureux, l'autorité était nécessaire sous la forme d'un chef d'État fort, abrité derrière les contreforts des privilèges de vote des classes possédantes.

Enfin, simplement pour compléter le tableau, nous trouvons à la lisière de l'élan révolutionnaire, l'idéologie reposant sur les principes dérivés de la constitution anglaise. Celle-ci était fondée sur l'idée de la souve-

éd. *The Modernity of the 18th Century*, Cleveland et London, 1971, mais il y avait sans aucun doute dès le début un groupe qui fondait ses idées au départ sur le concept rousseauiste de l'homme et de la société tel qu'il est présenté dans le *Contrat social*. Pour une discussion plus étendue à ce sujet, se référer à mon livre, *Economic Materialism and Social Moralism*, Parties I et II, La Haye, 1973.

⁶ La source de références la plus commode en ce qui concerne ces idées est les œuvres de Condorcet à partir de 1789 dans *Oeuvres*, éd. Arago.

raineté répartie entre le roi, les lords et les Communes qui se partageaient l'autorité fondamentale, ce qui faisait que, bien sûr, les gens ordinaires n'avaient guère l'occasion d'entrer en scène. Ils étaient là pour être gouvernés.

Dans l'énumération de ces groupes, il n'entre nullement dans mes intentions de suggérer que ces idées avançaient derrière des groupes fixes d'adhérents. Les permutations d'idées étaient très possibles et il existait indubitablement une fluidité considérable des partisans de l'une ou l'autre idéologie. Et, bien sûr, bien d'autres facteurs entraient dans la formation des groupes: émotions, passions, intérêts, attrait exercé par certains individus, etc. Le seul but poursuivi dans cette étude est d'extraire les idées de cette structure complexe et ainsi de présenter une seule facette de l'activité révolutionnaire. À la lumière de ces idées, considérons maintenant certains événements de la Révolution et voyons dans certains journaux de l'époque les réactions qu'ils engendrèrent sur ces idées et, en particulier, comment ils développèrent les concepts de classes.

I — LA QUESTION DES PRIVILÈGES DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE.

La première grande confrontation des idéologies eut lieu en octobre 1789 et continua, avec plus ou moins de tension, jusqu'à ce que la constitution promulguée par l'Assemblée Constituante fût abolie en 1792. Pendant deux ans elle opposa ceux qui voulaient mettre un terme à la révolution à ceux qui voulaient la poursuivre, depuis les *monarchistes* et les Jacobins de 1789 jusqu'aux *constitutionnels* et aux Jacobins de 1791. Pourquoi des conditions requises pour être électeur? Ou s'il en était ainsi, pourquoi la Déclaration des Droits? Est-ce que les deux choses n'étaient pas en contradiction formelle? On retrouve ici tous les traits déconcertants de la Révolution française. La façon de diriger l'Assemblée nationale signifiait qu'une idéologie pouvait rapidement être remplacée par une autre. Les événements extérieurs jouaient aussi un rôle dans l'oscillation de l'opinion des députés. Comme il n'y avait pas de partis organisés, le rôle majeur revenait à ceux qui savaient exercer leur ascendant, à ceux qui savaient exploiter les états d'esprit régnants. Peut-être les événements d'octobre 1789 furent-ils suffisants pour faire pencher la balance en faveur de la discrimination exactement comme, sans aucun doute, les événements de juillet engendrèrent la Déclaration des Droits. Cependant il existait en même temps un courant très puissant qui s'opposait aux restrictions au droit de voter et d'être élu de sorte que la question du *marc d'argent* devint une des questions vitales corollaires du concept de domination d'une classe.

Pour les *monarchistes* de 1789 l'affaire était claire. Il n'était nulle question pour eux que le peuple participât à la vie politique. Le fait qu'il fit son entrée dans la révolution dans le rôle de populace et de bande de meurtriers ne fit qu'affermir leur conviction que certains hommes étaient faits pour gouverner et d'autres pour être gouvernés. Donc la décision d'octobre coïncidait totalement avec leurs conceptions politiques.

C'était une question plus difficile pour les autres révolutionnaires. C'était une décision manifestement opposée aux idées fondamentales des droits de l'homme, de l'égalité, de la souveraineté du peuple, de la volonté générale, mais... et ce « mais » peut-être avait son origine dans le spectacle des têtes promenées au bout des piques et dans la lecture des numéros du *Père Duchesne*. D'une certaine façon, l'oppression du passé et les lois mauvaises avaient empêché les rayons de la Raison de se répandre sur toutes les classes sociales. Jusqu'à ce que l'éducation puisse parfaire son œuvre, il serait peut-être nécessaire pour les plus éclairés de prendre le commandement.

Telle était la justification donnée par ceux qui, à regret, soutinrent la constitution de 1791 (dont il est bon de rappeler que les partisans varièrent de façon considérable entre 1789 et 1791). Voici par exemple l'opinion de Bailly :

Si la multitude aveugle gouverne, les plus grands intérêts peuvent être sacrifiés. Les ambitieux, les riches l'agitent et la dirigent, cette multitude. Les lumières doivent être la base de tout pouvoir politique. Si les Anglais, si Turgot ont adopté les propriétés pour base de la représentation, c'est qu'ils ont adopté les propriétés, ou les richesses, comme une sorte de mesure des lumières⁷.

De cette façon, on réintroduisait des distinctions dans le corps de la nation — les citoyens actifs et les citoyens passifs apparaissent. Les ignorants et les indisciplinés sont exclus jusqu'à ce qu'ils soient mieux éclairés.

Il y avait, cependant, une autre manière de considérer les choses. Tandis que tous les révolutionnaires rejetaient les richesses et la profusion de biens sous leur forme opulente, que la noblesse illustrait par sa prodigalité et son gaspillage, l'idée se concrétisait que le dix-huitième siècle avait connu une évolution nouvelle en cette direction, à savoir l'expansion du commerce et de l'industrie. Ce phénomène signifiait qu'une nouvelle méthode de créer de la richesse avait été découverte, en réalité, une nouvelle forme de richesse que l'on pouvait répandre sur de grands nombres, si bien qu'une nouvelle grande classe s'était formée, située entre les riches et les pauvres — *la classe mitoyenne*. En ce groupe ou cette classe intermédiaire résidaient toutes les vertus ; ses membres étaient travailleurs, actifs, honnêtes, sobres, ils étaient les soutiens de la justice, de la liberté, des bonnes lois et de l'ordre.

Comme l'écrivait Grouvelle :

Le foyer des mœurs, et de la raison publique, d'où sortent le bon sens, la justice, la liberté [...] la révolution présente est son ouvrage et c'est ce qui lui donne ce caractère modéré⁸.

À la longue, au fur et à mesure de la diffusion des richesses, ces vertus couvriraient l'ensemble de la nation. La révolution serait alors vraiment

⁷ Paris, 1821, *Mémoires de Bailly*, BERVILLE et BARRIÈRE, I, p. 281.

⁸ A. P. GROUVELLE, *De l'autorité de Montesquieu*, Paris, 1789. Voir aussi son article « Considérations sur le décret du 18 juin », *Journal de la Société de 1789*, n° VI, 10 juillet 1790.

réalisée par la disparition des riches et des pauvres, tous absorbés dans le grand corps des gens dans l'aisance. Cette vue était souvent exprimée par le soi-disant parti de l'ordre en 1791, et trouva peut-être son expression la plus parfaite dans le célèbre discours de Barnave à cette époque⁹. En termes de structures politiques, cela signifiait que, tant qu'il y aurait des riches et des pauvres, la conduite de la nation devait être confiée au solide groupe intermédiaire qui, selon les paroles d'A. Chénier «est placé, à distance égale, entre les vices de l'opulence et ceux de la misère¹⁰». Ces idées, tirées, semble-t-il, de la lecture de Hume et d'Adam Smith, étaient tout à fait nouvelles en France et marquaient un pas considérable dans le développement de la pensée socio-économique de ce pays.

Dès 1791, bon nombre de Jacobins qui en 1789 avaient vociféré contre «l'aristocratie des riches» au moment de voter sur la question des privilèges de la représentation électorale, avaient fait volte-face, et en étaient devenus partisans, formant le groupe des *constitutionnels*, les Feuillants. Mais un noyau solide restait dans l'opposition. En fait, deux idéologies s'opposaient aux privilèges de la représentation électorale. Il y avait d'abord la notion de démocratie constitutionnelle (étroitement apparentée au républicanisme) et ensuite, la notion de démocratie directe. Cette harmonie des intérêts pouvait d'abord amener une certaine confusion entre les tenants des différentes opinions. En lisant le compte rendu intéressant de Jaurès sur les réactions des membres de l'Assemblée nationale en octobre 1789, nous citons par exemple, l'abbé Grégoire: «il redoute l'aristocratie des riches»; Dupont: «il est contraire à la Déclaration des Droits»; Lameth: «Votre décret consacre l'aristocratie de l'argent»; Garat: «un décret qui établit l'aristocratie des riches¹¹». Tous ces slogans étaient répétés dans les journaux de la gauche et de l'extrême-gauche. Sans aucun doute c'était une des rares occasions où les révolutionnaires étaient d'accord. La situation était différente en 1791. Deux ans de révolution avaient amené certains à des compromis. D'autres étaient devenus plus obstinés dans leurs opinions.

Le patriote français de Brissot reflète les idées les plus obstinées. Brissot sans doute était démocrate quand la révolution commença, mais certains de ses collaborateurs, tel Condorcet, ont bien pu être influencés par les événements de juillet 1789. La prise de la Bastille revêt ici une instance symbolique: elle apporte la révélation soudaine de la grandeur des gens du commun. Le peuple avait fait ses preuves, il avait montré qu'il était régénéré et que, par conséquent, il n'avait plus besoin de tutelle. À la lumière de ces idées, le décret d'octobre ne pouvait être considéré que comme une insulte directe à la face du peuple souverain — ou pis, de ce groupe même de gens qui avaient fait la Révolution. Les extravagances du moment amenaient une adoration excessive du *peuple*, du peuple simple, de l'élément non corrompu du corps de la nation. Aux yeux

⁹ Cité dans JAURÈS, *Histoire socialiste de la Révolution française*, vol. 3, p. 405, ou BUCHEZ et ROUX, vol. II, p. 280, ou *Oeuvres de Barnave*, vol. I, p. 269.

¹⁰ A. CHÉNIER «De la cause des désordres qui troublent la France», *Journal de Paris*, 26 février 1792 dans *Oeuvres complètes*, ed. G. WALTER, Paris, 1950, p. 277.

¹¹ JAURÈS, *op. cit.*, vol. 2, p. 14.

de Brissot, cela constituait un groupe considérable. Enlevez les nobles corrompus et les riches corrompus; vous avez tout le reste — bien qu'il fût possible que les plus pauvres parmi eux fussent les plus vertueux. Certainement ils étaient loin d'être corruptibles, bien qu'ils travaillassent souvent dur pour des salaires misérables. Comme ils représentaient l'élément de l'honnêteté sans artifice, il était presque criminel de les retrancher du corps des citoyens.

Ce fut [...] la partie la plus méprisée, la plus avilie, la plus misérable du peuple, qui commença, presque seule, la révolution du 14 juillet¹².

Brissot en effet était un grand défenseur des *classes laborieuses* et s'opposait fermement à l'idée que les pauvres étaient seulement des mendiants et des bons à rien oisifs. C'étaient tous d'honnêtes ouvriers qui, gagnant peu, possédaient peu, cependant suffisamment pour en faire de bons citoyens s'intéressant à la loi et à l'ordre.

La modicité de leur contribution pour la chose publique n'est qu'une apparence; car si l'on considère le produit de tous les travaux, comme la quantité sur laquelle se mesure la prospérité nationale, on trouvera que ceux qui ont le plus fourni à cette masse sont précisément ceux dont on paie les travaux avec le plus de parcimonie¹³.

Vu sous cet angle, rien ne saurait être plus erroné que de priver les gens de leurs droits en tant que citoyens actifs. La nation était privée de son élément le plus fidèle et on créait des divisions inutiles dans le corps entier.

Si l'on se tourne vers l'autre groupe qui combattait les privilèges de la représentation électorale, les tenants de la démocratie directe, on trouve une présentation des plus intéressantes de ce point de vue dans le journal de Prudhomme, *Révolutions de Paris*¹⁴. On s'aperçoit tout de suite, à la lecture de ce journal, que son but principal était la propagation de la notion de démocratie directe basée sur la commune et les quartiers de Paris. De plus, dans son idolâtrie de Rousseau, il considérait comme ennemi principal le gouvernement représentatif, destructeur de la liberté publique.

L'Organisation purement représentative est donc destructrice de la liberté publique, puisqu'elle rend impossible l'émission de la volonté générale sur chaque loi¹⁵.

De ce point de vue, *Révolutions de Paris* tient en suspicion toute l'Assemblée nationale. La révolution débuta par la prise d'assaut de la Bastille quand le peuple montra sa volonté. L'idéal est une situation grâce à laquelle le corps des citoyens aura accès aux assemblées publiques locales de façon à pouvoir faire connaître sa volonté à tout moment. Jusqu'à ce que ce but soit atteint, le peuple doit utiliser tous les autres moyens

¹² « Sur le peuple », *Le patriote français*, n° 546, février 1791, et aussi n° 319.

¹³ *Ibid*, n° 708, juillet 1791.

¹⁴ Louis-Marie PRUDHOMME, 1752-1830, avec la collaboration de Sylvain Maréchal; voir M. DOMMANGET, *Sylvain Maréchal*, Paris, 1950.

¹⁵ *Révolutions de Paris*, n° VIII, août 1789; aussi nos XVII, XX, XXI.

disponibles — le moyen final étant, bien sûr, l'action révolutionnaire. Toute représentation était aristocratique et donc les conditions requises pour être électeur n'étaient qu'un mal supplémentaire. De plus, le peuple réel, celui qui représente le mieux la volonté générale est celui des pauvres ou des *prolétaires*. Par quelque sens mystique ils agissent toujours justement. Ils ont fait la révolution. Ils doivent veiller à ce que les fruits ne glissent pas de leurs mains et il faut donc obliger les riches à comprendre qu'ils ne peuvent restaurer une nouvelle aristocratie féodale: il faut les persuader de donner les biens aux pauvres par le moyen d'une *loi agraire* et de créer ainsi une égalité réelle. En même temps, il faut amener les pauvres à leur tour à comprendre que, afin d'acquérir leur héritage de pouvoir et de biens, ils doivent s'éduquer afin de sauver la révolution qu'ils ont faite¹⁶.

En d'autres termes, le journal exprimait constamment la conviction que la Révolution française avait été faite par les *prolétaires* de Paris en juillet 1789, mais que les fruits de cette révolution ne pouvaient être récoltés à cause de l'ignorance des révolutionnaires et de l'égoïsme des riches qui étaient déterminés, au moyen de lois comme les lois électorales d'octobre 1789, à mettre en échec la révolution.

La révolution française [...] est une véritable loi agraire en exécution par le peuple. Il est entré dans ses droits. Un pas de plus, et il rentrera dans ses biens¹⁷.

Un homme imbu d'idées semblables était Marat. Sans s'élever aucunement au niveau intellectuel de *Révolutions de Paris*, il soutenait la philosophie de la démocratie directe en même temps que la notion de la pureté du peuple simple: plus on était pauvre, meilleur on était. La volonté révolutionnaire trouve sa plus belle expression dans la classe la plus basse, le *peuple* ou la populace, mais cette volonté est constamment contrecarrée par la mauvaise volonté des riches — comme l'exprime la limitation du suffrage. Loin de voir des classes intermédiaires montrer la route des lumières, Marat ne voit que riches et pauvres.

Le pauvre est citoyen comme le riche; vous en convenez, mais vous dites qu'il est plus exposé à se vendre. Y pensez-vous? Voyez dans toutes les monarchies du monde, ne sont-ce pas les riches qui forment le vil essaim des courtisans?

Et le cri constant:

Qu'aurons-nous gagné à détruire l'aristocratie des nobles, si elle est remplacée par l'aristocratie des riches¹⁸?

Un groupe avait fait la révolution, un autre cherche à le détourner de ses fins propres.

Il serait peut-être utile ici de faire une remarque sur la tendance qu'ont nos penseurs à confondre les formes politiques avec la domination d'un groupe. La constitution de 1791, par exemple, avec son organisation

¹⁶ *Ibid.*, n° 82, février 1791.

¹⁷ *Ibid.*, n° 96, mai 1791.

¹⁸ *Ami du peuple*, n° 149, 1790.

d'une monarchie, d'un veto suspensif, de privilèges de la représentation électorale et d'un exécutif indépendant, semblait à ses adversaires, non pas une constitution défectueuse, mais l'incarnation directe de la mauvaise volonté d'un seul groupe particulier (les riches) qui visait à s'assurer le pouvoir sur le peuple. Brissot, exactement comme Marat, était convaincu que la souveraineté du peuple avait été violée, qu'un pouvoir étranger avait été établi pour dominer le peuple et que donc la tyrannie avait été restaurée. Afin de sauver la révolution, la plus extrême vigilance s'imposait, et on saisissait toutes les occasions pour s'assurer que la vraie volonté retrouverait son expression dans le but de fonder une vraie constitution. Évidemment Brissot n'était pas un tenant de la vigilance permanente. Une fois que le peuple serait suffisamment éclairé pour vouloir une république, le gouvernement représentatif pourrait alors être établi sur la base du suffrage démocratique et on pourrait ainsi mettre un terme à toute l'activité révolutionnaire. On était bien loin des tenants de la démocratie directe. Selon leurs théories, toute tentative pour établir un gouvernement suppose que quelque volonté aristocratique (celle des riches) est instituée au détriment de la volonté du peuple et aboutit donc à une nouvelle noblesse. Tout le pouvoir devait rester entre les mains du peuple; personne sinon le peuple entier ne pouvait exercer ce pouvoir; quiconque exerçait le pouvoir même au nom du peuple était un usurpateur ou, selon les paroles de Marat :

Il est une vérité éternelle dont il est important de convaincre les hommes: c'est que le plus mortel ennemi que les peuples aient à redouter est le gouvernement¹⁹.

Quand on observe le développement des concepts de classes, il est donc utile de se rappeler que certains groupes de la Révolution française considéraient tout gouvernement comme mauvais et cherchaient d'une façon ou d'une autre à réaliser la démocratie directe. Chaque fois que des tentatives étaient faites pour réaffirmer le pouvoir de l'exécutif, pour rétablir quelque forme de gouvernement et pour appuyer sur la force nécessaire, c'était un tollé immédiat: on criait que la révolution était trahie, que certaine volonté particulière s'affirmait aux dépens de la volonté générale. Ceci explique les terribles tempêtes qui s'élevèrent à propos d'incidents comme l'affaire de Nantes en 1790 et celle du Champ de Mars en 1791²⁰.

II. — LES CONSTITUTIONNELS CONTRE TOUS LES AUTRES, 1791-1792.

Tandis qu'on ne peut guère douter que la révolution fût condamnée par des idéologies contradictoires dès le début, il est néanmoins vrai que le conflit devint de plus en plus douloureux au fur et à mesure que les années passaient. La fuite du roi, l'incident du Champ de Mars, la promul-

¹⁹ *Ibid*, n° 28, 1789.

²⁰ Si nous acceptons la théorie de P. Amann selon laquelle la révolution est une « défaillance, transitoire ou prolongée, du monopole du pouvoir de l'État », il exista un état de révolution permanente au moins jusqu'en 1793, sinon jusqu'en 1799. Voir son article dans le *Political Science Quarterly*, 1962.

gation hâtive de la nouvelle constitution, les tentatives précipitées pour restaurer un état de choses normal, amenèrent un violent choc d'idées qui vit son aboutissement dans les concepts de classes les plus intéressants. Jusqu'en août 1792, les *constitutionnels* (également appelés les Feuillants, les Ministériels, les modérés, et même les Monarchiens) menèrent un combat courageux pour leurs principes, et au moyen de leurs journaux exprimèrent leurs vues d'une manière très énergique. Par suite de l'érosion progressive de la droite, ils étaient devenus le parti de la loi et de l'ordre. En conséquence, c'était leur but constant de démasquer les prétentions de ceux qui, refusant de mettre un terme à la révolution, prétendaient parler au nom du peuple.

Les *constitutionnels* se représentaient alors la société comme composée de la grande masse saine du peuple, harcelée d'un côté par des agitateurs pervers probablement à la solde des contre-révolutionnaires; et de l'autre côté, par un petit groupe de vauriens décidés à tout pour de l'argent.

Nous ne manquerons, et aucun État libre ne manquera jamais, d'hommes parleurs et rusés, toujours prêts à réveiller, à prévenir, à attiser les passions de cette classe de citoyens, mécontents et faciles à égarer, parce qu'elle est pauvre et ignorante²¹.

Ce thème a été déformé de façon intéressante par Duquesnoy dans son journal, *l'Ami des Patriotes*. Il écrivait:

Or ni les grands ni les brigands ne sont le peuple; il est composé de la bourgeoisie, de cette foule d'hommes occupés, vertueux, qui ne sont corrompus ni par l'opulence, ni par la misère; ils sont véritablement la nation, le peuple.

Il poursuit en expliquant pourquoi il emploie le mot *bourgeois* et ce qu'il entend par ce terme:

Je me sers de ce mot *bourgeois*, parce qu'il n'en existe encore aucun pour exprimer ma pensée. Je déclare que j'ai entendu par là tout homme à qui son travail, ou une propriété bien acquise, fournit des moyens d'existence; je n'en exclus ceux qui, ne travaillant pas pour exister, volent, soit qu'ils portent des haillons, soit qu'ils portent des habits dorés; je n'en exclus que les gens de cour d'une part, et cette horde de brigands aux ordres du premier qui les paie²².

Cet article de Duquesnoy souleva une tempête de protestations dans les groupes adverses. Brissot résistait à toute tentative pour diviser la masse des citoyens.

La multitude nous sauvera; cette multitude que l'Ami des Patriotes sépare du peuple, et qu'on ne peut en séparer sans avilir une portion de la société, pour exposer l'autre à ses insurrections perpétuelles ou au despotisme²³.

Même l'homme le plus pauvre est membre du corps des citoyens et respectueux de la loi, de l'ordre et de la propriété. La faute n'incombe

²¹ A. CHÉNIER, *Moniteur*, sept 1791, O.C., p. 259.

²² DUQUESNOY « De l'influence de la révolution sur les mœurs domestiques », *L'Ami des patriotes*, n° XVI, mars 1791.

²³ *Le patriote français*, n° 633, mai 1791.

pas aux agitateurs ni aux brigands, mais à ce groupe qui cherche à se séparer du peuple et à s'installer au pouvoir. Comme l'écrivait Lanthenas en novembre 1791: «Le bourgeois veut se mettre à la place du noble, et laisser l'artisan à la sienne²⁴.»

Remarquez le changement de sens du mot *bourgeois*. Ce mot et cette querelle de mots continuèrent jusqu'en 1792. La première initiative, cette année — là, vint du maire de Paris, Pétion. Il était engagé dans une lutte à la fois contre le gouvernement et la circonscription de Paris à propos d'une fête que la municipalité de Paris avait projetée en faveur des mutins de la Garde Suisse à Nantes en 1790. On pourrait y retrouver l'explication de la fameuse lettre qu'il écrivit à Buzot en février et qu'il avait fait paraître dans plusieurs journaux. *Les constitutionnels* prétendaient que la majorité du peuple, c'est-à-dire la bourgeoisie, était avec eux. Pétion, donnant au terme un sens tout différent; accusait *les constitutionnels* d'être bourgeois, c'est-à-dire d'appartenir à un groupe particulier qui voulait se séparer de la masse du Tiers État et s'ériger en nouveau groupe privilégié.

La bourgeoisie, cette classe nombreuse et aisée, fait scission avec le peuple; elle se place au dessus de lui; elle se croit de niveau avec la noblesse qui la dédaigne²⁵.

Pétion poursuit alors en rappelant à la raison le groupe dans l'erreur. La bourgeoisie et le peuple avaient fait la révolution ensemble; qu'ils restent unis, sinon tout est perdu. Un pamphlet écrit par Pétion et Robespierre probablement à la même époque souligne le même thème:

C'est en vain qu'un trop grand nombre de ceux qu'on appelait bourgeois ont cru [...] qu'ils étaient délivrés pour toujours de la noblesse et du despotisme, et qu'il ne restait plus qu'à jouir des avantages que leur présente le nouvel ordre de choses, sans les partager avec le peuple²⁶.

Première allusion à une révolution bourgeoise? Naturellement ce n'était point la réaction que Duquesnoy avait espérée, et ses partisans ne tardèrent pas à réaffirmer leur idée originelle et à donner à entendre clairement qu'ils ne faisaient allusion à aucun groupe aristocratique.

Il [Pétion] aurait du considérer que cette classe, qu'il désigne par ce mot de bourgeoisie [...] fait essentiellement la masse du vrai peuple [...] que cette classe est la plus sobre, la plus sage, la mieux active, la plus remplie de tout ce qu'une honnête industrie enfante de louable et de bon²⁷.

C'étaient leurs adversaires qui cherchaient à créer des divisions de classes, en essayant d'attiser la haine entre riches et pauvres et donc d'entraîner une lutte des classes. Comme l'écrivait ironiquement Chénier:

Ils font de patriotiques doléances sur la division qui règne entre les citoyens; et, en effet, ce n'est pas eux qui sèment cette division; ce n'est pas

²⁴ *Ibid*, n° 837, novembre 1791.

²⁵ Paru dans *Révolutions de Paris* n° 135, 4 février 1792 reproduit dans JAURÈS, *op. cit.*

²⁶ PÉTION et ROBESPIERRE, *Sur la nécessité de la réunion des hommes de bonne foi contre les intriguants.*

²⁷ A. CHÉNIER, *Journal de Paris*, février 1792, dans *O.C.*, p. 277.

eux qui, partageant la nation en « peuple » et en « bourgeois » appellent « peuple » ceux qui n'ont rien, et ajoutent que ceux-là seuls sont patriotes²⁸.

Ou pour citer les paroles de Dupont de Nemours à Pétion :

Vous trouvez le peuple dans quinze mille âmes. Vous l'opposez à la garde nationale qui comprend *le peuple* tout entier, à la seule exception des mendiants et des domestiques. Un autre de vos écrits l'opposait à la bourgeoisie ; qualité qui n'existe pas plus aujourd'hui que la noblesse est abolie pour toujours²⁹.

Assez étrangement, cette accusation des *constitutionnels* selon laquelle Pétion cherchait à ranimer les vieilles rancunes et les anciennes divisions entre la bourgeoisie et le peuple fut lancée contre lui par des ennemis très différents et en des circonstances très différentes en 1793. Une étude attentive de la lettre de Pétion ne suggère pas qu'il voulait réellement fomenter la lutte des classes. Selon Brissot, Pétion essayait plutôt de rétablir l'harmonie des classes — comme il se la représentait. Cependant il utilisait le terme *bourgeoisie* dans un sens tout à fait contraire à l'interprétation de Duquesnoy. L'usage qu'en faisait Pétion avait une emphase aristocratique rappelant la représentation de l'ancienne *haute bourgeoisie* qui, selon l'expression de *Révolutions de Paris*, était « aristocrate dans toute la force du terme³⁰ ». Un autre point essentiel que nous devrions garder présent à la mémoire est que les tenants de la démocratie directe étaient tout à fait à l'aise quand ils opposaient *bourgeois* et *prolétaire*.

Il ne faut pas se le dissimuler, ce sont les prolétaires qui ont renversé la Bastille et détruit le despotisme, ce sont eux qui combattaient pour la patrie, tandis que les bourgeois aisés, livrés à cette inertie qui leur est naturelle, attendaient au fond de leurs demeures de quel côté se déterminerait la victoire.

et

Le peuple de Paris, oui, le peuple et non la classe aristocratique du bourgeois³¹.

Les auteurs de ces articles avaient conscience, profondément, des vieilles divisions. Leur idole était le vieux *peuple* ou *populace*. Selon leur interprétation de Rousseau, cette classe était la source des vertus, même si elle était encore ignorante. Seuls les riches étaient pervers et cherchaient à avilir le noble peuple par le terme de *canaille*.

Ainsi la révolution n'a été faite et soutenue que par les dernières classes de la société, par les ouvriers, les artisans, les détaillistes, les agriculteurs, par la plèbe, par ces infortunés que la richesse appelle impudemment la canaille, et que l'insolence romaine appelait ses prolétaires³².

Une étude de ces déclarations permet peut-être de mieux comprendre la réaction des *constitutionnels* devant les attaques de Brissot et de

²⁸ A. CHÉNIER, *Des manœuvres des Jacobins*, juin 1792, dans *O.C.*, p. 337.

²⁹ *Seconde lettre de M. Dupont à M. Pétion*, 27 avril 1792, p. 16. Voir aussi R. G. GASTELLIER, *Sur la suspension de M. le Maire de Paris*, 1792.

³⁰ « Des bourgeois de Paris et autres », *Révolutions de Paris*, mars 1791.

³¹ *Ibid.*, n° 95, avril 1791 et n° 154, juin 1792.

³² *Ami du peuple*, n° 667, juillet 1792.

Pétion. Derrière eux, ils pouvaient voir Marat et les agitateurs populaires et leur intention de présenter la populace comme le vrai peuple et de condamner tous les autres comme aristocrates. Donc, toute allusion à la division de la nation qui épousait les anciens contours de la société, riches et nobles, bourgeois et plèbe, pouvait avoir des répercussions dangereuses. Elle affermissait l'emprise de ceux qui contrôlaient la populace et elle ouvrait la voie à une révolution plus extrême. Si un groupe en effet s'établissait comme une nouvelle aristocratie, même si elle était d'essence bourgeoise, la révolution devrait se poursuivre. Donc les partisans de la loi et de l'ordre faisaient tout leur possible pour présenter la société sous un éclairage différent. Malheureusement, bien qu'ils eussent quelques bons propagandistes comme A. Chénier, leur théorie était encore trop nouvelle et trop peu développée pour résister à l'assaut des puissants arguments de l'opposition³³.

III. — BRISSOTINS ET MARATISTES.

Les *constitutionnels* subirent leur défaite sans appel le 10 août 1792. Les Républicains étaient enfin à même de mener à bien leur révolution, de détruire la constitution de 1791 et de déposer le roi. Ils ne pouvaient le faire, cependant, sans l'appui des groupes qui contrôlaient les quartiers de Paris. Cela signifiait que les forces de la démocratie directe étaient, de la même façon, consolidées. Déjà en mai 1792 Brissot, avait délimité les frontières entre ses idées (celle des patriotes) et celles des *enragés*.

Le caractère de ces *enragés* est de porter à l'excès leur doctrine populaire; ils ne reconnaissent intérieurement que la déclaration des droits [...]. Ils voudraient ramener cette constitution, dans toutes ses parties, à la déclaration des droits. Ils ne parlent que de la souveraineté du peuple, ils voudraient à chaque instant la mettre en pratique³⁴.

C'était un signe des temps. Plus les Républicains approchaient de leur but, plus grande apparaissait la distance entre eux et leurs anciens alliés, ou plutôt, plus ils prenaient conscience de la présence d'un autre groupe virulent dont l'idéologie s'opposait à la leur. Sans aucun doute, dès 1792, il existait une multitude de factions, de groupes, de rivalités; mais, en ce qui concerne les différences idéologiques, seules deux grandes divisions se manifestent et, compte tenu des talents de journalistes des principaux antagonistes, il n'est sûrement pas erroné de les désigner sous l'appellation de Brissotins et de Maratistes.

La République était réalisée: «La république s'élève sur les ruines de la monarchie, de cette institution gothique.» Les royalistes, les partisans de «l'aristocratie parlementaire, patricienne et sacerdotale», et les monarchistes constitutionnels, «les partisans de l'aristocratie des propriétés», avaient tous été défaits. Mais qu'était-il arrivé? De nouveaux ennemis apparaissaient, comploteurs, agitateurs, qui visaient à créer l'anarchie afin de conquérir le pouvoir et l'influence³⁵. Poussés à leur tour à devenir les défenseurs de la loi et de l'ordre, les Républicains adoptent alors

³³ Cette théorie connut son plein développement sous la Restauration.

³⁴ *Le patriote français*, n° 1004, mai 1792.

³⁵ *Ibid.*, n° 1230, décembre 1792.

un langage étrangement semblable à celui qu'employaient le *Mercur* ou le *Journal de Paris* un an plus tôt. Il y avait, d'une part, les patriotes qui voulaient une république, un agrandissement du domaine de la Raison, la propriété pour les pauvres, l'égalité des droits. D'autre part, il y avait les agitateurs qui n'étaient dans la rue que pour la conquête du pouvoir. En conséquence, ce dernier groupe en appelait, non au peuple tout entier, mais seulement à une fraction — la multitude, c'est-à-dire, les ignorants, les gens aux idées préconçues ou souffrant d'instabilité émotionnelle. En conséquence, l'ordre, le gouvernement et la force étaient nécessaires. Naturellement pas dans le même sens que les Feuillants. Ils avaient désiré l'ordre pour se rendre maîtres de l'oppression. Les patriotes voulaient l'ordre seulement pour barrer la route à l'anarchie, la *loi agraire*, et à un Cromwell. Ici encore nous voyons l'évocation du concept d'un corps de bons citoyens embrigadés par des ignorants et les gens avides de pouvoir, financés secrètement par quelque groupe pervers de riches. Avec cette différence que les Républicains ne craignaient nullement d'appeler cette fraction le *peuple* en dépit de la signification ambiguë qui amenait les constitutionnels à choisir la bourgeoisie³⁶.

C'est une distinction intéressante que Brissot commence maintenant à faire entre peuple et multitude, très semblable à la distinction antérieure entre bourgeoisie et populace faite par Chénier. La multitude est grossière et sale, hait l'éducation, veut la *loi agraire*, n'a aucun respect pour la loi, a horreur de la propriété et vise à une insurrection générale contre toute forme d'ordre. La multitude se distingue du peuple, la plèbe du peuple, la populace du peuple et alors Brissot ajoute cette remarque révélatrice :

Il est bien nécessaire d'approfondir les divers sens qu'on donne à ce mot *peuple*. Faute de les tracer, la postérité n'entendra pas l'histoire de notre révolution³⁷.

On pourrait ajouter qu'on pourrait dire la même chose à propos du mot *bourgeoisie*.

En dépit de la tendance naturelle à nier tout principe à leurs adversaires, les Républicains jugeaient à propos de combattre deux idées, celle de la démocratie directe et celle de l'égalité de la richesse au moyen de la distribution des biens par la force. Opposés à ces notions, ils affirment que le peuple était souverain, qu'il exprimait librement sa volonté aux élections et, de cette manière, déléguait sa souveraineté à une assemblée qui était au dessus des autres assemblées, en particulier la municipalité de Paris. Ils s'opposaient aux requêtes constantes des groupes de citoyens.

Nous entendons sans cesse les portions de citoyens un peu nombreuses parler au nom du peuple souverain. Ignorent-elles que la souveraineté n'appartient qu'au peuple entier, qu'il n'exerce immédiatement sa souveraineté qu'au moment où toutes ses portions peuvent émettre un vœu commun, qu'alors seulement sa volonté est souveraine³⁸.

³⁶ *Ibid*, n° 1249, janvier 1793.

³⁷ BRISSOT « De quelques erreurs dans les idées et dans les mots relatifs à la révolution française », *Chronique du mois*, mars 1793.

³⁸ CONDORCET, « De la nature des pouvoirs politiques », *Chronique du mois*, nov. 1792.

Cependant la crainte principale était l'idée d'une guerre entre riches et pauvres³⁹. En effet les Républicains voulaient vraiment l'égalité de la fortune, mais par étapes progressives au moyen de lois sages, grâce aux effets bénéfiques d'un régime républicain, par la répartition aussi de la prospérité des métiers et du commerce pour tout le peuple⁴⁰. L'idée anarchiste de « recommencer la société » ne signifiait rien d'autre que la destruction et le pillage. Le partage des propriétés était en tout cas absolument impraticable et ne pouvait donc être qu'un slogan destiné à tromper la multitude tandis qu'un petit groupe saisirait le pouvoir⁴¹.

Donc, comme leurs adversaires de l'année précédente, les Brissotins luttait contre le concept d'une société divisée en riches et en pauvres. Il y avait quelques riches égoïstes, il y avait quelques pauvres dépravés, mais la majorité était saine. Malheureusement, exactement comme le groupe précédent, les Républicains trouvaient cette majorité étrangement inerte. Selon les paroles de Pétion :

J'aperçois quelques dominateurs insolents, une masse d'hommes aveuglés [...] et la majorité des bons citoyens plongés dans la stupeur, n'osant faire entendre sa voix⁴².

Si nous nous tournons de l'autre côté, nous trouvons que *Révolutions de Paris* monte une étrange perte de vitesse. Un mouvement confus oscillait entre Brissot et Robespierre, et l'éditeur Prudhomme fut arrêté dans le courant de juin 1793⁴³.

Marat cependant gardait la même énergie. Son journal à cette époque, *Le Journal de la République française*, lançait sans cesse, sur un ton vif, un torrent d'insultes contre les Rolandistes, les Brissotins et ain-

³⁹ Ceci signifie que les Républicains ne considéraient pas que l'exigence d'une démocratie directe pût être jamais réalisable et qu'on eût en outre jamais eu l'intention de la réaliser. Ils y voyaient une tentative d'introduire des conditions d'anarchie pour que leurs adversaires pussent s'assurer le pouvoir. Donc, en *lui-même*, le concept de la démocratie directe ne les dérangeait pas. Il ne représentait aucune menace active pour leurs théories. Beaucoup plus inquiétante pour eux — parce que plus réelle — était la notion selon laquelle la société était divisée en permanence en deux groupes *politiques* rivaux, les riches et les pauvres, et selon laquelle, par conséquent, la vraie révolution politique ne pouvait être accomplie que par une révolution « civile » et « sociale » préalable. Si tel était le cas, leur théorie tout entière de l'homme, de l'économie, de l'organisation politique était alors sans aucun fondement, et pourtant cette théorie semblait bien être exacte pendant la révolution. En conséquence, nous voyons la tentative constante de présenter la cause des conflits comme externe, c'est-à-dire, de la ramener à la guerre, aux désordres civils, aux mauvaises récoltes, alors que, bien sûr, leurs adversaires soulignaient la thèse opposée — la méchanceté foncière des détenteurs de biens. Il est impossible de dire quels sont ces avantages dans chacun des cas sans empiéter sur le domaine de l'historien des idées.

⁴⁰ Voir *Le patriote français*, n° 1305, mars 1793 : « Les anarchistes demandent à grands cris l'égalisation de fortunes, mais il est aisé de voir qu'ils ne veulent y parvenir que par le pillage ou plutôt qu'ils ne veulent qu'un déplacement de fortunes en leurs faveurs. Les philisophes veulent aussi que les fortunes s'égalisent, mais insensiblement, mais par des lois sages et justes, mais par l'effet inévitable du régime républicain [...] »

⁴¹ *Le patriote français*, n° 1309, mars 1793.

⁴² PÉTION, *Lettre de Jérôme Pétion aux Parisiens*, 1793.

⁴³ Comme le disait Marat, seuls Robespierre et lui combattaient les Rollandistes, « car Prudhomme était vendue à sa faction ».

si de suite, exerçant ainsi sa vengeance pour le traitement qu'ils lui avaient infligé, et à leur tour les Républicains étaient parfaitement fondés à traiter leurs adversaires de Maratistes.

Les articles de Marat atteignaient en général un niveau très bas. C'était souvent le fruit non du raisonnement mais du vomissement de l'émotion. Roland, était, semblait-il, capable de toute perversité, étant voleur, menteur, trompeur, affameur des pauvres, etc., etc. Mais Roland était alors ministre, symbole de l'exécutif, du gouvernement, de la force. Par contraste avec tout cela, Marat offrait au peuple de Paris la Commune et les quartiers. C'est son thème principal et on pourrait y découvrir pourquoi le mot *fédéré*, autrefois si populaire aux premiers jours de la Révolution, devint un terme d'insulte pour les Girondins. Paris était le centre de la Révolution, les Parisiens étaient les créateurs de la Révolution, la Commune de Paris était la protectrice de la Révolution, Paris était donc dans l'ensemble bien plus régénéré que le reste de la France et méritait donc de prendre le commandement. Naturellement tout ceci avait trait aux *sans-culottes* de Paris et non aux riches dégénérés.

À la force pure du *sans culottisme* s'opposent les Brissotins, la vile faction composée de coquins, d'ex-nobles, d'ex-financiers, d'ex-hommes de loi, dont le but était de délivrer le roi, d'acculer Paris à la famine et de dépouiller cette brave ville de tous ses défenseurs.

D'accord avec les puissances étrangères liguées contre la République française, ils ont, pour désoler la classe innombrable des infortunés, pour soulever le peuple, écraser le parti patriotique et détruire la liberté, mis en œuvre tour à tour les accaparements des grains et du numéraire, la disette factice, la crainte de la famine, les attroupements, les alarmes⁴⁴.

À coup sûr, la lutte antérieure de 1791 — 92 se déroulait à un plus haut niveau. Dans le cas de Marat, il est difficile de ne pas se laisser entraîner par la conviction qu'il mettait en pratique le principe: plus grand est le mensonge, plus il est susceptible d'être accepté. Cependant, bien que sur un plan plus élémentaire, Marat se servait seulement d'armes semblables à celles que les Républicains avaient utilisées contre les constitutionnels. Les Girondins pervers apparaissent brutalement comme une petite élite aristocratique, un groupe malfaisant de riches *accapareurs* ou, comme l'exprimait Robespierre, d'aristocrates bourgeois. Nous pouvons seulement dire que Brissot et ses amis avaient déjà exprimé la même idée d'abord. En lisant le texte suivant écrit par Robespierre en février 1793, nous avons l'étrange impression de l'avoir déjà lu intégralement, exactement un an plus tôt, dans un contexte totalement différent:

Quand le peuple a vu lui-même avec mépris cette antique idole, broyée, par son ordre, sous la hache des lois, quelle tyrannie nouvelle pourrait lui en imposer? Comment l'aristocratie bourgeoise, par exemple, pourra-t-elle se hisser sur le piédestal brisé des nobles, des prêtres et des rois? Tous les vices qu'enfante la tyrannie n'ont pas disparu avec le tyran; ceux qui se seraient prostitués à lui, se prostituent à l'orgueil, à l'ambition, à la cupidité; la minorité de la nation corrompue lutte contre la majorité saine [...]. Ils favorisent de tout leur pouvoir les riches égoïstes et tous les ennemis de l'égalité⁴⁵.

⁴⁴ *Journal de la république française*, n° 136, février 1793.

⁴⁵ ROBESPIERRE, *Lettres à ses commettants*, février 1793, dans *O.C.*, Vol. V, p. 304.

IV. — CONSIDERATIONS FINALES

Bien que cette étude ne présente qu'une modeste ébauche de certaines idées qui se développèrent pendant la Révolution française et se rapportant aux classes sociales, j'espère qu'elle suggérera de nouvelles possibilités pour l'histoire des idées. À l'intérieur du cadre confus de l'histoire socio-économique et même politique, les idées ne reçoivent qu'un accueil bien insuffisant, cependant on pourrait soutenir qu'une histoire idéaliste est tout aussi scientifique (ou non scientifique) qu'une histoire matérialiste. Ne pourrait-on penser que le cours de la Révolution française fut déterminé par l'esprit des hommes plutôt que par leur estomac? Bien que cette suggestion puisse paraître hérétique, il faut sûrement admettre que la preuve est maintenant longue à venir. Certainement il est possible que nous puissions considérer la domination actuelle de l'interprétation socio-économique comme une idée qui engendra la révolution elle-même. N'est-il pas possible que l'explication de la révolution par les classes trouvât son origine dans le choc de plusieurs idéologies, dans l'action et la réaction de ces idées sur les réalités de la vie française et sur les passions suscitées dans l'esprit des hommes?

Pensons à la France de 1789. Pour une société sur le point d'être régénérée et fondue dans la fraternité des hommes, la France présentait une structure sociale remarquablement divisée, en même temps qu'un peuple qui se distinguait par sa perception subtile des différences de classes. De plus, les privilèges étaient le thème dominant dans le système politique depuis des générations. Tout ceci devait disparaître dans la nouvelle ère. Dans la croyance naïve que l'abolition des privilèges légaux restaurerait la nation en une seule fraternité, il y avait des tendances à chercher les mauvaises volontés de la part de quelque groupe social quand cette suppression désirée n'aboutissait pas. Pour couronner le tout, il y avait le fait que les tenants d'une idéologie tendaient à croire qu'eux, et eux seuls, détenaient la Vérité et que, par conséquent, leurs adversaires ne pouvaient être considérés que comme des gens mal intentionnés et avides de pouvoir, qui cherchaient à diviser la société pour leur profit personnel. Ensuite vient la tendance continuelle à rattacher les idées politiques — seulement celles de son adversaire naturellement — à l'intérêt égoïste de quelque groupe économique — les intérêts des riches, des bourgeois, des pauvres. Nous avons ensuite la confusion à propos des termes. La souveraineté appartenait au peuple, mais qui était le peuple? La confusion des significations était intensifiée par les exigences émotives. Nous trouvons toutes les déclarations étranges comme: «le peuple est pour moi, la multitude ne l'est pas»; «vous ne représentez pas le peuple, mais la bourgeoisie»; «la bourgeoisie est le peuple». Le vague qui enveloppe le mot *peuple* se répandait naturellement à des termes apparentés comme *bourgeois*, *prolétaire*, *sans-culotte* termes obscurs à haute résonance émotive.

Finalement, et pour donner une justification complémentaire à cet examen de la Révolution française sous une lumière totalement différente, nous pourrions mentionner le malaise qui persista quelque temps au sujet

de la théorie des classes dans la Révolution française⁴⁶. Sans nous aventurer dans les nombreuses querelles sur cette question, on pourrait cependant affirmer qu'il existe un besoin de quelque chose de nouveau. Après tout, la théorie des classes domine la scène depuis plusieurs années maintenant. Ne pourrions-nous pas, en cette prétendue époque de changement, introduire un changement véritable dans la pensée historique ?

⁴⁶ Voir A. COBBAN, *The social interpretation of the French Revolution*, Cambridge, 1964; Elizabeth L. EINSTEIN "Who intervened in 1789", *American Historical Review*, LXXI (1965); et le résumé, par PALMER, de la question: sur le rôle de la bourgeoisie dans la révolution française», *A.H.R.F.* (octobre 1967). Plus pertinent est l'article de RICHET, « Autour des origines idéologiques lointaines de la révolution française *Annales*, E.S.C. (1969).